

TRAITEMENT CONTRE LA COVID-19

Si vous êtes atteint de la COVID-19, vous pourriez être admissible à un traitement.



Un traitement précoce peut aider à prévenir la forme grave de la maladie. Pour que le traitement soit efficace, vous devez le commencer dans **les premiers jours** suivant l'apparition de vos symptômes.

Le traitement est offert aux personnes étant à plus haut risque, notamment celles qui ont certains problèmes de santé et celles qui sont enceintes. Les personnes vaccinées et les personnes non vaccinées peuvent recevoir le traitement.

La première étape du traitement consiste à vous faire tester.

Informez-vous sur le traitement contre la COVID-19 et voyez qui y est admissible au www.manitoba.ca/covid19/treatment/index.fr.html ou téléphonez à Health Links – Info Santé au 204 788-8200 ou au 1 888 315-9257.